

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 95-72 du 5 Mars 1995

Chargeant Monsieur Adam Fassassi
YACOUBOU, Ministre du Commerce et du
Tourisme de l'intérim de Madame
Kadiatou Koubourath OSSENI, Ministre
du Travail, de l'Emploi et des Affai-
res Sociales pour compter du 05 Mars
1995.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 94-134 du 06 Mai 1994 portant composition du Gouvernement ;

D E C R E T E :

Article 1er.- Pour compter du 05 Mars 1995, Monsieur Adam Fassassi YACOUBOU, Ministre du Commerce et du Tourisme est chargé de l'intérim du Ministre du Travail, de l'Emploi et des Affaires Sociales pendant l'absence de Madame Kadiatou Koubourath OSSENI.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 5 Mars 1995
Pour le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement
et par délégation, le Ministre d'Etat
à la Présidence de la République, Char-
gé de la Coordination de l'Action
Gouvernementale et de la Défense Natio-
nationale,


Désiré VIEYRA.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MEPR-DN 4 SGG 4
AUTRES MINISTERES 15 DEPARTEMENTS 6 JO 1.-